

Procès-verbal du Conseil d'école

Date : 8 mars 2018 N° : 2

Ecole **Le village** rue des étangs (Bondefamille) 18h30 à 20h30

Enseignants : L. Dupont, K. Poyau, S. Chauvet, F. Morel, C. Lombard, M.A Bard.

Parents élus : Mme Decloedt, Mme Freyssinet/Warin, Mme Laval (titulaires), Mme Blau, Mme Bruneau (suppléantes)

Mairie : M le Maire A. Quemin, M.A Devred (adjointe au maire)

DDEN : Mme Lhôpital

Absents excusés : C. Gibert, Inspectrice de l'Education Nationale, J. Fontaine, et S. Planes (enseignants TR), M Werner, Mme Meyer (parents d'élève titulaires), Mme Callon (parent d'élève suppléante)

ORDRE DU JOUR :

- 1) Projets effectués
- 2) Projets à venir
- 3) Pont de l'ascension et organisation scolaire
- 4) Sécurité : Alerte à incendie et PPMS
- 5) Questions des parents

1. Projets effectués

● Bilan intermédiaire du cycle piscine des CP/CE1/CM2

Tous les CP, CE1 et CM2 vont à la piscine. Les CM2 ont eu une initiation au water-polo et à la nage avec palmes. Pour la dernière séance est prévu qu'ils aillent dans l'eau tout habillés afin d'expérimenter les sensations éprouvées. A l'issue de l'unité d'apprentissage, ils passeront le test d'aisance aquatique. Il leur sera délivré le certificat obligatoire pour la pratique des activités aquatiques en centre de loisir.

Pour les CP-CE1, il s'agit d'une découverte. Ils sont séparés en trois groupes : un groupe d'enfants en début d'apprentissage avec un maitre-nageur et un parent agréé, un groupe intermédiaire avec un maitre-nageur et un groupe d'élèves plus experts avec l'enseignante. Un test de validation des compétences acquises se fera en fin de ce cycle piscine.

● Collecte des jouets de Noël

L'opération a été un succès, de nombreux jouets ont été collectés pour l'association « Notre Dame des Sans-Abris ».

● Visite Médiathèque du Village : PNI

Toutes les classes de l'école participent de nouveau au prix Nord-Isère. Dans un premier temps, les classes d'élémentaire se sont rendues à la médiathèque puis les classes de maternelle afin que la bibliothécaire leur présente les livres en compétition.

● Projet CP musée de Bourgoin

La classe de CP participe au projet « La classe, l'œuvre », projet mis en place en partenariat avec l'éducation nationale et le ministère de la culture. Deux visites au musée de Bourgoin-Jallieu, consacré au tissage sont prévues. La première visite a déjà eu lieu et a donné suite à un travail en classe, autour des métiers à tisser. Plusieurs métiers à tisser prêtés par le musée permettent aux enfants de s'exercer au tissage. Les œuvres réalisées par les enfants seront déposées lors de la nuit européenne des musées le 19 mai 2018.

● Projet « livres en anglais » CE2-CM2

Les CE2-CM2 participent à un projet collaboratif d'écriture d'un livre en anglais. 13 classes du département, partagées en trios écrivent un livre de 3 chapitres. Chaque classe du trio produit un chapitre. Les élèves s'enregistrent lisant leur texte produit en anglais. Ils illustrent le chapitre du livre. C'est un support à la compréhension des textes écrits en anglais. Tout est mis en forme via l'outil informatique et mettent en pratique les fonctionnalités des nouvelles technologies. Les échanges des productions entre les classes se font via le net. Tous les livres produits seront soumis à un vote de toutes les classes participantes. En finalité les élèves auront lu 13 livres, écrit 3 chapitres, fait de la lecture à voix haute et tout cela en anglais. Mme Dupont note déjà des progrès dans la maîtrise de l'anglais et la prise de parole.

● Intervention de la Brigade de Prévention Délinquance Juvenile BPDJ (harcèlement à l'école)

Elle a eu lieu pour les CE1-CM1 et les CE2-CM2. Les élèves ont beaucoup parlé. On note une prise de conscience de leur part, sans doute due au fait que cette intervention a été réalisée l'année précédente. Beaucoup d'enfants jouent à des jeux vidéo très violents et interdits aux moins de 18 ans. Ces pratiques de plus en plus banalisées sont inquiétantes : les enfants ne font plus de différence entre le réel et le virtuel. Etre violent devient la norme.

2. Projets à venir

● Intervention du planning familial pour les CM2

Cinq séances auront lieu le mardi pour un travail sur la violence, la différence garçon-fille, la puberté...

● Carnaval de l'école

Il aura lieu le matin du mercredi 4 avril. Un goûter sera organisé, ainsi qu'un défilé dans le village. Le thème retenu cette année est « Personnages de contes et de légendes ».

● Liaisons CM2/6^{ème}

Le Cross au Collège des Allinges fixé au mercredi 2 mai après-midi (jour de récupération du pont de l'ascension). On ne travaille que deux heures. Le cross dure 3 heures. Nous avons donc un problème de responsabilité. Notre participation est à confirmer.

● Projet Rugby ; classes de CE1/CM1 et CE2/CM2

Ce sport étant un sport de contact, les classes sont réorganisées en fonction des aptitudes physiques : les CE1 avec les CE2, les CM1 avec les CM2. Le cycle dure environ 12 séances, dont 6 avec un intervenant bénévole. Les séances intermédiaires sont assurées par les enseignantes. Nous aurons besoin de parents pour encadrer les séances sans l'intervenant (32 élèves en CM1/CM2). Un tournoi en fin de cycle est prévu le 7 Juin.

● Projet maternelle (poussin et jardin)

Le 7 mai, l'éleveur interviendra dans les classes de PS-MS et MS-GS. Il prêtera à l'école une couveuse afin que les élèves assistent (3 semaines après le 24 mai) à l'éclosion des œufs.

Les deux classes de maternelle se rendront ensuite à la ferme du Langot à Charavines, le jeudi 31 mai. Programme de la journée : promenade avec les ânes, soins aux animaux, jardinage au potager...

Comme l'année dernière, le projet jardin est reconduit, sous les mêmes modalités (intervention du club de l'amitié pour des échanges intergénérationnels).

● Centenaire de l'armistice de la guerre 14-18

En collaboration avec l'équipe municipale, une chorale dirigée par un intervenant engagé par la mairie sera mise en place au sein de l'école. Les élèves vont apprendre à chanter en cœur « La Marseillaise » et seront amenés à se produire lors de la commémoration du centenaire de l'armistice au mois de novembre prochain. Ce travail sera mis en place dès le mois de Mai.

3. Pont de l'ascension : organisation scolaire, périscolaire, transport bus

● Dates à retenir

Afin de pouvoir faire le pont de l'ascension, qui aura lieu du jeudi 10 mai au dimanche 13 mai, les élèves doivent rattraper le vendredi 11 mai. L'inspection demande donc aux écoles d'assurer les cours de rattrapage sur deux mercredis après-midis fixés, par l'inspection, et pour toutes les écoles à 4,5 jours :

Au mercredi 4 avril après-midi (rattrape le vendredi 11 mai matin)
et mercredi 2 mai après-midi (rattrape le vendredi 11 mai après-midi)

● Horaires école

Horaires du mercredi 4 avril :

Matin 8h30-11h30 / Après-midi : 13h15-16h30 (après-midi de 3h15 puisque rattrape une matinée)

Horaires du mercredi 2 mai :

Matin 8h30-11h30/ Après-midi : 13h15-15h15 (après-midi de 2h00 puisque rattrape une après-midi)

● Horaires Périscolaire (garderie et cantine) :

Horaires du mercredi 4 avril :

garderie le matin de 7h30 à 8h20, cantine de 11h30 à 13h05, garderie du soir de 16h30 à 18h30

Horaires du mercredi 2 mai :

garderie le matin de 7h30 à 8h20, cantine de 11h30 à 13h05, garderie du soir de 15h15 à 18h30.

Penser bien à s'inscrire vos enfants à la garderie et à la cantine, si vous en avez besoin pour ces jours-là, aux services périscolaires sur le site internet.

● Transport scolaire (bus) :

Le transport scolaire est assuré comme un jour ordinaire. Il y a donc un bus le matin et un bus le soir aux horaires habituels c'est-à-dire à 16h30 au départ de l'école.

Attention ! pour le mercredi 2 mai, les élèves finissant l'école à 15h15, si votre enfant doit prendre le bus à 16h30, pensez à l'inscrire à la garderie du soir pour ce jour-là uniquement !!!!

4. Sécurité : Alerte à incendie et PPMS (nouvelles obligations)

Les nouvelles directives demandent à ce que deux alertes incendies et deux alertes PPMS soient organisées au cours de l'année scolaire. La première alerte incendie a déjà eu lieu au mois de septembre et l'alerte PPMS intrusion au mois d'octobre. La seconde alerte PPMS (nuage toxique) aura lieu le mercredi 14 mars. La deuxième alerte incendie devra être effectuée sur un temps critique, c'est-à-dire un temps de sieste ou un temps de cantine ou un temps où les élèves de l'école sont à plusieurs lieux différents (certains en BCD, d'autres au gymnase). Les élèves et les enseignants ne seront pas prévenus pour être au plus près des conditions réelles.

5. Questions des parents

● Le temps périscolaire pour la rentrée 2018 : organisation de la pause méridienne et de la garderie du soir

A la rentrée prochaine, si l'inspection valide notre demande, les élèves auront une pause méridienne de 12h00 à 14h00. Les temps de NAPS n'existeront plus. La garderie du soir sera de 16h30 à 18h30. Un comité de pilotage sera organisé le mardi 20 mars, entre les parents délégués et la mairie. Les enseignantes sont invitées à y participer. Une réflexion et un travail seront menés autour des questions concernant l'organisation des temps périscolaires à la rentrée.

● Le temps de cantine : affichage des menus, encadrement, nombre de services

Une demande est faite pour une communication des menus. La mairie précise qu'il est mis en ligne sur le site de la commune. Il sera néanmoins affiché, en plus, sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'école et sur le tableau d'information à l'intérieur, côté entrée des maternelles.

Pour répondre à la remarque des parents, sur le fait de terminer ou non son assiette à la cantine, la mairie demande à son personnel d'encourager les enfants à goûter, sans jamais les contraindre.

Monsieur le maire et Mme Devred répondent à l'interrogation faite sur la mise en place de deux services sur le temps de cantine. Ce n'est pas possible car celui-ci nécessiterait plus de personnel. Dans les faits, sans suffisamment de personnel, les enfants auraient moins de temps pour manger. Cela serait donc au détriment de l'enfant.

● Suivi des élèves : prise en compte des besoins des élèves (DYS/EIP), formation des enseignants, organisation pédagogique, prise en charge

Les parents, dont les enfants ont des besoins particuliers, souhaitent savoir comment améliorer leur intégration tout au long de leur scolarité. Les enseignants ne peuvent pas poser de diagnostic (ils ne sont pas enseignants spécialisés) mais peuvent orienter les parents vers un professionnel apte à le faire. A partir du moment où le diagnostic est posé, les parents peuvent monter un dossier, faire une demande d'aide (AVS si besoin...), utiliser des supports adaptés (ordinateur, organisation des supports écrits)

Les enseignants peuvent mettre en place des adaptations pour ces élèves, sous le guidage absolument nécessaire et indispensable des professionnels.

Il n'y a plus d'intervention du RASED (psychologue scolaire, maître E, maître G) à l'école de Bonnefamille. Cette pénurie n'est pas de la responsabilité de l'école. Les parents sont obligés, par le fait, de s'adresser à des spécialistes dans le privé. Ceci rajoute au retard des prises en charges des élèves et donc des adaptations possibles dans la classe.

Dans tous les cas, il est difficile pour un parent de savoir vers qui se tourner. Les démarches sont longues. Il ne doit pas hésiter à en parler à l'équipe enseignante même s'il ne s'agit pas forcément de sa classe.

La séance est levée à 20h30.

Nom et signature du secrétaire de séance :
Caroline Lombard

Nom et signature du président de séance :
Dupont Laurence

Un exemplaire pour le registre spécial de l'école.

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil.

Un exemplaire envoyé à l'IEN.